



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....29
 Pouvoirs.....09
 Excusés..... 04
 Absent..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 20 MARS 2025**

**N°2025-03-10 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RELATIVE
 AU PROJET DE CLASSE DE DECOUVERTE EQUITATION DE L'ECOLE
 ELEMENTAIRE BAYARD**

Le jeudi 20 mars 2025 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 7 mars 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	HERRMANN Marie-Catherine	MARKARIAN Olivier
MANTEL Serge	MOULINAT-KERGOAT Hélène	AOUATI Kheireddine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	JOLY Nathalie
MONIER Annick	CRALIS Christophe	DJABALI Sara
CARRATALA Henri	LEROUX Pierre-Olivier	CHASSAIN Clément
LE COZ Lucie	BARATTA Jean-Pierre	TRILLAUD Laurent
AÏDOUDI Salem	FOURNIER Marine	HODÉ Laurence
COLLET Marie-Madeleine	ADLANI Myriam	GUIMARAES Odette
BERTHE Éloïse	BITATSI-TRACHET Françoise	

Pouvoirs :

MICONNET Olivier	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
DI IORIO Rina	à BARATTA Jean-Pierre
KOUCEM Yacine	à LEROUX Pierre-Olivier
BERNARD Anne	à CARCREFF Corinne
MILOTI Donni	à MARKARIAN Olivier
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
RENAULT Bernadette	à HODÉ Laurence

Excusés :

HAMZA Ali	ROSSINI Christel	ATTARD Gérard
BORDES Roselyne		

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. Mme BORDES a été désignée pour remplir ces fonctions

HÔTEL DE VILLE
 3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88
 courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Date de réception en préfecture
 093-219300464-20250320-2025-03-10-DE
 Date de télétransmission : 28/03/2025
 Date de réception préfecture : 28/03/2025
 00 - F. 01 43 30 38 43

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Mme BOUDJEMAÏ rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;

Vu le décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013 relatif aux cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège ;

Vu la Circulaire n° 90 – 039 du 15 février 1990 sur le projet d'école ;

Vu le projet scolaire de « *classe de découverte Équitation* » de l'école élémentaire Bayard pour les classes de CP ;

Vu l'avis de la Commission permanente Service à la population en date du 12 mars 2024 ;

Considérant la volonté de la commune d'accompagner les équipes enseignantes dans la réalisation de projets pédagogiques à forte valeur ajoutée pour les enfants de la Ville ;

Considérant la demande de soutien financier de l'école élémentaire Bayard au titre du projet de « *classe de découverte Équitation* » ;

Après en avoir délibéré ;

À l'unanimité,

Article 1 : Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à la coopérative de l'école élémentaire Bayard afin de participer aux frais de financement du projet de « *Classe de découverte Équitation* » ;

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Annexe 1 : Projet « *Classe de découverte Équitation* » de l'école élémentaire Bayard.

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 20 mars 2025.



Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

Date de publication : 28/03/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250320-2025-03-10-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Projet pédagogique pour une classe découverte

Équitation, avec des élèves de CP.

Du mardi 10 au vendredi 13 juin 2025.

Voyage de découverte Équitation :

Au CP, les élèves doivent acquérir des savoir-être : autonomie, vivre ensemble, maîtriser ses émotions, prendre soin de soi.

Le projet de classe de découverte Équitation sera pour les élèves l'occasion de développer ces compétences grâce à la vie en collectivité et la pratique de l'équitation (soin aux animaux, pratique équestre). Ils pourront également participer à des ateliers de découverte : menuiserie, boulangerie, vie de la ferme, cirque.

45 élèves de CP participeront au voyage. Ils seront accompagnés par 6 adultes (2 enseignantes – 2 animateurs de la ville de Livry-Gargan – 2 animateurs du centre équestre). Le centre propose un hébergement collectif réservé à notre groupe.

1 – Les objectifs de notre classe découverte Équitation :

Le voyage a pour but de permettre aux élèves d'être plus autonomes dans la vie quotidienne :

- Préparer ses affaires.
- Se laver, s'habiller.
- Prendre ses repas en collectivité.

Le voyage permettra aussi de travailler d'autres compétences d'EMC :

- Maîtriser ses émotions lors de la pratique équestre.
- Prendre soin des animaux pour comprendre l'importance de prendre soin de soi.

Le voyage permettra aux élèves d'expérimenter la vie en collectivité. **Ce sera l'occasion de vivre l'expérience de l'autonomie, d'accepter l'éloignement parental et le changement des repères habituels.** Les élèves seront disponibles pour nouer des relations avec des adultes, en dehors du cadre de l'école. Pour les enseignants, cette vie commune offrira la possibilité de percevoir chaque enfant dans sa globalité, à travers les différents temps de vie.

L'école est le lieu de la découverte et de la compréhension de l'autre. On y réalise qu'il est différent, et que cette différence entraîne des relations sociales et un besoin de communiquer. On y apprend qu'au-delà du cercle familial, il y a la communauté. Le voyage Équitation permettra à chaque élève de l'expérimenter !

2 – Les axes pédagogiques du projet Équitation :

- Respecter les règles communes.
- Développer le langage oral lors des échanges.
- Prendre part à une activité collective.
- Développer sa motricité dans une activité sportive (équitation).
- Respecter les règles essentielles de sécurité.

3 – Le centre équestre :

Notre lieu de séjour se nomme La Source. Il fait partie du groupe : Poney des quatre saisons.

Le centre se trouve à Épinau les Voves, village situé à 170 km de Livry-Gargan.

Ce centre a retenu notre attention par son organisation familiale qui mettra en confiance les parents et les enfants.

4- Le programme du séjour Équitation :

1er jour, 10 juin :

- Départ en car.
- Arrivée au centre équestre de La Source (Poney des quatre saisons).
- Déjeuner prévu par le centre.
- Séance d'équitation : classe A. Activité 1 : classe B.
- Goûter prévu par le centre.
- Activité 1 : classe A. Séance d'équitation : classe B.
- Installation, dîner et soirée à l'hébergement.

2ème jour, 11 juin :

- Petit-déjeuner prévu par le centre.
- Activité 2 : classe A. Séance d'équitation : classe B.
- Déjeuner prévu par le centre.
- Séance d'équitation : classe A. Temps de classe : classe B.
- Goûter prévu par le centre.
- Temps de classe : classe A. Activité 2 : classe B.
- Dîner prévu par le centre.

3ème jour, 12 juin :

- Petit-déjeuner prévu par le centre.
- Séance d'équitation : classe A. Temps de classe : classe B.
- Déjeuner prévu par le centre.
- Activité 3 : classe A. Séance d'équitation : classe B.
- Goûter prévu par le centre.
- Temps de classe : classe A. Activité 3 : classe B.
- Dîner prévu par le centre.

4ème jour, 13 juin :

- Petit-déjeuner prévu par le centre.
- Activité 4 : classe A. Séance d'équitation : classe A.
- Déjeuner prévu par le centre.
- Séance d'équitation : classe A. Activité 4 : classe B.
- Goûter prévu par le centre.
- Départ en car.
- Retour à Livry-Gargan.

5 – Le budget prévisionnel du séjour Équitation :

Tout compris (transports, hébergement, restauration, activités) le coût par élève se monte à 320 €.

Nous avons souhaité que tous les élèves, y compris les moins favorisés, participent au voyage. Nous souhaitons donc trouver des ressources complémentaires pour diminuer le coût pour les familles. Notre objectif est de proposer ce voyage pour un coût de 230 €.

Les actions menées seront les suivantes :

- vente de fromages AOP.
- Demande de participation de la Mairie sous la forme d'une subvention.
- Demande de subvention d'entreprises localisées sur la ville.

6 – L'association des parents au projet Équitation :

Les principaux axes du projet ont été présentés aux parents lors d'une première réunion en juin 2024.

Lors de cette réunion, nous avons rencontré l'enthousiasme de la plupart des parents. Quelques inquiétudes sont cependant apparues sur le montant du voyage. Notre volonté de mener des actions pour diminuer ce coût en a été renforcée.

Nous avons organisé fin octobre une seconde réunion afin de présenter plus en détails l'emploi de temps du séjour et les formalités.